



Les enseignements (travail par compétences)

publié le 06/01/2019

LES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements obligatoires

Arts plastiques, Éducation musicale, Éducation physique et sportive, Français, Histoire-Géographie et Enseignement Moral & Civique, Mathématiques, Sciences et Vie de la terre, Technologie, Physique-Chimie, Langue vivante 1 : Anglais, Langue vivante 2 : Allemand ou Espagnol. La seconde langue vivante est choisie en 5ème mais nous offrons à votre enfant la possibilité de commencer l'allemand en 6ème.

Les enseignements de complément

- **Langues et culture de l'antiquité (latin)**
Un enseignement de complément portant sur l'étude des langues et cultures de l'antiquité est proposé aux élèves volontaires à partir de la 5ème.
- **Langues et culture européenne hispanique**
Cet enseignement de complément à la LV2, compatible avec celui du latin, est proposé aux élèves de 4ème, à hauteur d'une heure et demie pour chaque niveau. Il ne s'agit pas de soutien pour améliorer son niveau de langue mais d'un approfondissement de la langue.

LE TRAVAIL PAR COMPÉTENCES

Il consiste à évaluer davantage les progrès des élèves dans l'acquisition de certaines compétences, en partant de ce qu'ils savent déjà faire, vers ce que l'on est en droit d'attendre d'eux à tel niveau d'enseignement. Les enseignants repèrent les points d'appui, même fragiles, pour ces progrès et de ce fait différencient leur pédagogie et explicitent leurs attentes, formulent leurs objectifs. Le travail par compétences permet un autre regard de l'élève sur lui-même et ses apprentissages, une démarche active de l'élève et de sa famille.

Pour cela, il faut :

- **Améliorer le climat scolaire** : moins d'angoisse, moins d'esprit de compétition et donc un climat plus favorable aux travaux coopératifs. Pas de classement, pas de « publicité » des résultats, qui favorisent l'esprit de compétition dans son sens très négatif mais un système d'évaluation qui indique les progressions et ce qu'il reste à apprendre.
- **Aider l'élève à se projeter et à comprendre où il doit progresser** : Les élèves sont engagés à observer dans le détail en quoi ils ont réussi ou échoué.
- **Informers les familles** et leur permettre de comprendre où se situent les réussites et les difficultés, d'entrer en dialogue avec les enseignants sur ces sujets, en privilégiant le contact personnel grâce entre autres aux évaluations régulières et détaillées et aux bilans périodiques.
- **Séparer l'évaluation des apprentissages disciplinaires** et ce qui concerne la posture de l'élève dans la classe, au travers des items tels que l'autonomie, l'investissement et le respect des règles, qui sont transversaux à toutes les disciplines et essentiels à la réussite au collège.